

**DISCOURS DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION
AFRICAINNE,**

S.E.M MOUSSA FAKI MAHAMAT,

**A LA 34^{EME} SESSION ORDINAIRE DU COMITE DES REPRESENTANTS
PERMANENTS DE L'UNION AFRICAINE**

ADDIS ABEBA, 27 juin 2017

Madame la Présidente du COREP et distingués Représentants Permanents ;

Mesdames et Messieurs les Commissaires ;

Distingués Représentants des Organes de l'Union Africaine et des Communautés économiques régionales ;

Mesdames et Messieurs ;

Permettez-moi tout d'abord de vous dire du fond du cœur le réel plaisir que j'éprouve en m'adressant à vous, en ce moment précis, de la préparation des assises du Conseil Exécutif et de la Conférence.

Comme vous le savez, la présente Commission, élue fin Janvier 2017 n'a pris fonction qu'en mi-mars 2017. Cette période de mise en place et d'installation a été marquée par une exceptionnelle concurrence entre de nombreuses urgences internes et surtout externes. Si elle a différé, à notre grand regret, quelque peu certains de nos irremplaçables échanges, elle nous a toutefois permis de prendre la mesure de nos responsabilités, des défis multiples qui nous assaillent et d'envisager les stratégies pertinentes pour y faire face.

Mesdames Messieurs,

Dans ce travail à deux vitesses, celui de faire face aux urgences, et celui de dégager les lignes stratégiques de notre action, nous avons acquis une conscience aigüe de la nécessité de changement de certains aspects cruciaux des méthodes de travail de la Commission. Il en résulte l'impérieuse nécessité de soigner, à tous égards, les relations entre nos deux organes.

Pour parler franchement, je ne suis pas sûr que de notre côté, nous avons toujours eu l'approche idoine que je souhaite vivement établir, et que je demeure résolu à promouvoir, afin de donner

toute la mesure à la coopération et à la synergie souhaitables entre les deux institutions. Le COREP est une pièce maîtresse de notre dispositif. Il est l'expression concentrée de la somme de nos Etats. L'Acte Constitutif et nos dispositifs politiques et juridiques subséquents, lui assignent d'importantes responsabilités. Les commissaires et moi-même, ainsi que nos collaborateurs devrions, à tous les niveaux, intégrer définitivement ces données dans notre action.

Vos souhaits légitimes qui vont de la préparation technique des documents aux examens approfondis de ceux-ci, en passant par l'interaction et la présence physiques des responsables de la Commission devant le COREP et ses comités techniques, méritent une grande attention de notre part.

C'est aussi l'occasion pour moi de vous appeler, individuellement et collectivement, à nous appuyer et surtout de ne pas hésiter à apporter les correctifs pertinents qui s'imposent. Je demande que la complémentarité, la confiance et la transparence prévalent dans nos rapports de travail.

Je souhaite que ce même esprit consolide les relations entre la Commission et toutes les agences et autres organes spécialisés de l'Union. Il est nécessaire à cet égard, de définir clairement le mandat de chacune de ces structures et de déterminer leur pertinence afin d'éviter les duplications et d'assurer l'utilisation judicieuse des ressources limitées dont nous disposons.

Nous avons beaucoup trop de défis, beaucoup trop peu de moyens. Notre réussite dépend de la cohérence de nos actions et de nos engagements quel que soit le niveau de nos responsabilités.

Mesdames Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui autour d'un ordre du jour centré, à juste titre, sur la préparation de la tenue imminente du Conseil Exécutif et de la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement.

À cette fin, nous examinerons une série de rapports émanant de la Commission et d'autres organes et Comités techniques spécialisés.

L'un des principaux sujets à considérer pour le prochain Sommet, sera bien sûr, la Réforme de l'Union africaine dont le suivi de la mise en œuvre, conformément aux décisions des Sommets de juillet 2016 et janvier 2017, a été solidairement confié à leurs Excellences Messieurs Paul Kagamé, Idriss Déby Itno et Alpha Condé.

Sans anticiper sur le rapport qui sera soumis à nos instances sur le sujet, je me félicite du travail de vulgarisation entrepris par le Président Kagamé et l'équipe de travail qui l'accompagne, ainsi que des résultats de la retraite qu'ils ont organisée à Kigali le 7 mai dernier avec le COREP et le Conseil Exécutif.

A cet égard, je suis heureux de constater que certains de nos États membres ont déjà pris des mesures concrètes pour la mise en œuvre de la décision de prélèvement de 0,2% sur des importations des produits éligibles afin d'assurer de manière prévisible, durable et équitable le financement de notre organisation.

La mise en œuvre intégrale et rapide de cette décision constitue un facteur de crédibilité et d'efficacité de l'action de l'Union africaine, y compris la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et de son plan décennal. J'exhorte donc tous les États membres qui ne l'ont pas encore fait à prendre les mesures nécessaires pour la mise en œuvre de cette décision.

Mesdames Messieurs ;

Nos assises se tiennent au moment où les crises politiques et les conflits demeurent une préoccupation majeure pour notre Continent.

Notre conviction inébranlable est qu'il n'existe pas de solutions militaires viables et durables aux crises africaines internes. Cette conviction est encore plus profonde s'agissant du Sud Soudan. Aussi, j'appelle les parties à privilégier le dialogue et la recherche de solutions politiques consensuelles.

C'est dans ce contexte que nous accueillons chaleureusement la décision prise par le 31^{ème} Sommet de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) du 12 juin 2017, à Addis Abéba, de convoquer d'urgence un Forum de revitalisation de haut niveau des Parties à l'Accord sur la résolution du conflit dans la République du Soudan du Sud.

Les situations en Libye, au Mali, en République Centrafricaine, au Burundi, en République démocratique du Congo, dans la région soudanaise du Darfour et en Somalie vont également retenir l'attention du Sommet. Chacune d'entre elles appelle des efforts concertés et déterminés pour hâter la recherche de solutions politiques aux problèmes qui se posent.

En parallèle, nous devons redoubler d'efforts pour en finir avec les fléaux du terrorisme et de l'extrémisme violent qui affligent tant de régions de notre Continent, notamment dans la bande sahélo-saharienne, le bassin du Lac Tchad et la Corne de l'Afrique. L'action de la force mixte multinationale contre Boko Haram est une source de fierté.

Je salue la décision des pays membres du G5 de mettre en place une force conjointe, et appelle la communauté internationale à appuyer concrètement cette initiative.

Mesdames et Messieurs

La migration, notamment en direction de l'Europe et du Moyen-Orient, et les tragédies dont elle s'accompagne figureront en bonne place dans les délibérations des instances de notre Union. Cette situation témoigne de notre échec collectif à répondre aux aspirations de notre jeunesse. Elle illustre le chemin qui reste encore à parcourir pour tirer pleinement profit du dividende démographique, comme nous y invite le thème du Sommet pour cette année. Nous devons améliorer les perspectives d'avenir de notre jeunesse, y compris à travers la création d'emplois.

De ce point de vue, il est plus qu'urgent d'accélérer la mise en place de la Zone de libre-échange, qui constitue un puissant levier pour le développement du Continent. Des consultations sont en cours pour la constitution rapide du groupe d'éminentes personnalités chargées de mener le travail de plaidoyer requis à cette fin.

Mesdames Messieurs,

Nos Partenariats stratégiques méritent un nouvel examen afin de les rendre plus pertinents au regard des exigences de notre Agenda 2063 et aux piliers annoncés de la réforme de notre Union.

Dans ce sens, nous avons hâte de voir le COREP, finaliser l'étude sur l'évaluation des partenariats stratégiques de l'UA et de la présenter aux organes délibérants. C'est un chantier où votre contribution est particulièrement attendue.

Le processus d'appropriation de l'Agenda 2063 "L'Afrique que nous voulons" par les Etats membres est en bonne voie, malgré les embûches qui continuent de joncher le chemin, des résistances et pesanteurs héritées du passé et des trajectoires variées de nos Etats et Nations.

Il est heureux cependant de constater que de plus en plus d'États membres s'y réfèrent désormais et montrent davantage d'intérêt et de volonté de mise en œuvre de cet exercice stratégique pour l'Afrique.

Le processus d'appropriation de cette importante vision permettra aux États membres de transposer les engagements de l'Agenda dans les plans nationaux de développement pour engager, à moyen et à long termes, les transformations socioéconomiques continentales structurelles. Dans leurs efforts tendant à cet objectif, les États membres trouveront toujours, la Commission à leurs côtés.

Je formule le vœu ardent et sincère que la préparation des assises en cours deviennent l'oraison funèbre des faiblesses du passé et, en même temps, l'hymne d'une nouvelle ère de coopération fructueuse et confiante.

Je vous remercie de votre aimable attention